



Atelier Régional sur : « La Gouvernance des Réserves de Biosphère au Maghreb : état et perspectives »

Tanger, Maroc : 5-8 Mars 2012



Rapport de l'atelier

UICN – Centre de Coopération pour la Méditerranée

Table des matières

ABREVIATIONS	3
1. INTRODUCTION	4
2. OBJECTIFS DE L'ATELIER	5
3. METHODES DE TRAVAIL	5
4. RESULTATS DE L'ATELIER	6
4.1. ÉTAT DES LIEUX DES RESERVES DE BIOSPHERE AU MAGHREB.....	6
4.2. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES RB	13
4.3. LES ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES RB	16
<i>Synthèse des actions prioritaires proposées.</i>	19
5. ÉVALUATION DE L'ATELIER	20
5.1. L'ÉVALUATION QUALITATIVE JOURNALIERE	20
5.3. LE 'MUR' D'EXPRESSION LIBRE	21
6. RECOMMANDATIONS	23
ANNEXES DANS LE DOCUMENT	24
<i>Annex 1 : Liste des Participants</i>	25
<i>Annex 2 : Programme de l'Atelier</i>	29

Table de Tableaux

TABLEAU 1: ÉTAT DES LIEUX DES RB DANS LES PAYS DU MAGHREB	7
TABLEAU 2: ENJEUX CLEFS, PERSPECTIVES	15
TABLEAU 3 : ACTIONS PRIORITAIRES A MENER POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES RB.....	17

Abréviations

AP	Aire Protégée
HCEFLCD	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à La Lutte Contre la Désertification du Maroc
MaB	Man and the Biosphere Programme de l'UNESCO
ONG	Organisation Non Gouvernementale
RB	Réserve de Biosphère
RBIM	Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (Maroc – Espagne)
TdR	Termes de Référence
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UICN Med	Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN
UMA	Union du Maghreb Arabe
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

1. Introduction

L'atelier objet du présent rapport s'inscrit dans le cadre des activités du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN Med) visant à améliorer la gouvernance des réserves de biosphère et favoriser un dialogue entre les parties prenantes aux niveaux national et local dans la région du Maghreb.

L'atelier a été organisé en étroite coopération avec le Programme MaB de l'UNESCO, l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux espagnole (OAPN), l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement, et le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à La Lutte contre la Désertification au Maroc.

L'atelier vise à consolider le dialogue et la réflexion entre les parties prenantes dans les réserves de biosphère au Maghreb en vue de relever les défis actuels. Parmi ceux-ci, le soutien pour une meilleure appropriation des dispositions du programme MaB au niveau national et l'appui pour l'application des plans de gestion et la prise en considération des besoins des populations locales environnantes. Ces défis s'inscrivent aussi dans des contextes socio-politiques changeant dans la région qui vont interpeller l'adoption de nouveaux modèles de gouvernance et d'asseoir une gestion durable des réserves de la biosphère, des aires protégées et des ressources naturelles d'une manière générale.

L'atelier s'est tenu à Tanger au Maroc du 5 au 8 Mars 2012 et représente l'une des activités visant à analyser les défis actuels pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée et en Afrique du Nord. Une quarantaine de participants ont pris part à l'atelier¹, représentant des institutions nationales et régionales des pays maghrébins, de centres de recherche et d'ONG, d'experts internationaux et nationaux et des responsables de l'UICN Med.

Le programme² de l'atelier, s'est étalé sur 4 jours dont une journée de visite à la Réserve de la Biosphère Intercontinentale dans la région de Chefchaouen. Durant l'atelier, et en fonction de l'intérêt porté aux thèmes abordés et à la contrainte horaire, le programme a été ajusté légèrement.

L'atelier a été animé par un modérateur, pour qui, des TdR fixant ses tâches ont été préalablement établis stipulant la contribution au développement du programme de la rencontre et des méthodes de modération, l'animation de l'atelier selon des outils participatifs et la rédaction d'un rapport de restitution des résultats.

¹ Liste des participants en annexe 1.

² Programme de l'atelier en annexe 2.

2. Objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier ont été définis comme suit :

- Renforcer les capacités des représentants des parties prenantes et des gestionnaires des réserves de la biosphère dans des thématiques en relation avec la gestion, la gouvernance et la mise en œuvre des dispositions du programme MaB de l'UNESCO.
- Favoriser le dialogue et la coopération au niveau national et régional pour analyser les défis et échanger l'expérience et les bonnes pratiques en vue d'assurer la conservation et la gestion durable des réserves de biosphère et de la biodiversité d'une manière générale.

3. Méthodes de travail

L'atelier s'est déroulé en plusieurs séquences. Chacune d'entre elles étaient initiée par des présentations thématiques exposées par les experts présents à l'atelier et suivie par une session de questions / réponses. Les exposés étaient ciblés aux thématiques qui devaient être abordées dans les groupes de travail. A ce titre, ils représentaient un input considérable en terme de concepts et d'expériences partagées. Chaque séquence était également suivie par un travail en sous-groupes sur la base de questions d'orientations préparées préalablement. Les groupes étaient organisés par pays (Algérie, Maroc et Tunisie), appuyés par les experts techniques. Dans certains travaux de groupes, des représentants d'un pays étaient invités à participer à d'autres groupes en vue de partager leur expérience et tirer profit des discussions et réflexions. Chaque groupe désignait un rapporteur chargé de présenter les résultats en plénière.

Les discussions étaient modérées d'une manière flexible afin de permettre une participation maximale de tous les présents. Cela avait engendré parfois des débordements horaires. Néanmoins, les participants avaient démontré une motivation et un engagement exemplaires et portaient un grand intérêt aux discussions intensives qui avaient quotidiennement dépassé l'heure de clôture prévue.

Une visualisation systématique des résultats des travaux de groupes permettait aux participants de partager d'une façon transparente les idées et réflexions résultant de leurs discussions.

4. Résultats de l'atelier

4.1. État des lieux des réserves de Biosphère au Maghreb

La première séance de travaux en sous-groupes portait sur l'établissement d'un état des lieux des réserves de biosphère dans chacun des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). Les groupes de travail étaient guidés dans leur réflexion par un ensemble de questions d'orientation portant sur les aspects suivants :

- Quelles sont les structures nationales en charge et impliquées dans les réserves de la biosphère dans votre pays : administration publique, agence gouvernementale, université, ONG ?
- Y-a-t il un comité national MaB dans votre pays ? si oui, quelle est sa valeur ajoutée et ses principales réalisations ? Si non, quelles sont les raisons de son absence ?
- Pourriez-vous décrire davantage le réseau national des réserves de la biosphère dans votre pays : structure, gestion, responsabilités,... et s'il y a des accords/partenariats avec d'autres réserves de la biosphère à l'échelle nationale ou internationale ?
- Informations sur la gestion des sites : disponibilité de plans de gestion actualisés, ressources humaines en charge de l'application de ces plans, financement durable ?

Quelles sont les principaux défis liés à : la conservation des sites, au niveau d'implication de la population, au soutien politique, à l'appropriation des dispositions du programme MaB de l'UNESCO ?

A la lumière de vos réponses ci-dessus, pourriez-vous lister ceux qui vous semblent être les points forts, les points faibles, les plus importantes opportunités et défis qui existent pour les réserves de biosphère dans votre pays ?

Les résultats des travaux de groupes ont été exposés et discutés en plénière et sont reportés dans la matrice suivante. Celle-ci reprend les résultats par pays selon les thématiques abordées.

Tableau 1: État des lieux des RB dans les pays du Maghreb

Pays Éléments de diagnostic	Algérie	Maroc	Tunisie
Structures en charge et impliquées dans la gestion des RB	<ul style="list-style-type: none"> • Administrations publiques : • Collectivité locale ; • Les Direction de Wilayas (conservation des forêts, Direction de l'Environnement) ; La direction des parcs nationaux ; La Direction Générale des forêts ; Ministère de l'agriculture et de Développement Rural ; Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ; Ministère de la Culture • Agences gouvernementales : • Centre National de Développement des Ressources Biologiques ; Agence Nationale pour la conservation de la Nature. • Universités et instituts nationaux ; • ONG : mouvement associatif (faible impact, de façon ponctuelle) 	<p>Structures nationales en charge (administrations tutelles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification • Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime <p>Structures nationales impliquées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Universités • ONGs • Autres départements ministériels (environnement ; équipement, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, • Agence Nationale de protection de l'environnement, Université (sujets de recherches et conventions), ONG (sensibilisation, éducation environnementale)

Existence d'un Comité MaB	Oui, mais non opérationnel. Manque de moyens humains et de connaissances sur le programme MaB.	<p>Oui. Le Comité MaB au Maroc est un organe de proximité formé par des personnes honorifiques, choisis pour leurs qualités personnelles, parmi ses tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapproche le programme de l'UNESCO dans le pays ; • représente l'UNESCO au niveau du pays ; • conseille ; renseigne et accompagne le dossier présenté par le pays. <p>C'est un travail volontaire</p>	Existe mais pas fonctionnel
Existence de réseau national de RB et fonctionnement	Plutôt des rencontres, des échanges (Formations, Ateliers).	<p>Il n'existe pas d'organe de gestion de réseau.</p> <p>Accords : RBIM gérée par les 2 pays (coopération espagnole importante) ; Red-Bios : sous réseau qui s'occupe de l'atlantique Est (Portugal ; îles Assores, etc. Cap vert, Mauritanie, Sénégal, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau International MaB - Réseau Arabe MaB 	Absence de réseau national des réserves de la biosphère en Tunisie.
Gestion des sites (plan de gestion, financement, etc.)	Plans de gestion actualisés disponibles ; Ressources humaines insuffisantes, même profil de formation des cadres. Les RB sont	- Selon la stratégie de Séville de 1995, nécessité d'avoir un zonage et un plan de gestion (plate forme de réédition)	Pour le 4 RB : PN Ichkeul : présence de plan de gestion actualisé mais non applicable (comme parc

	dotés de budgets d'équipement annuels et pluriannuels.	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines : seulement des chargés de dossier (parfois service de partenariat) - Financement : pas de façon spécifique 	<p>national)</p> <p>PN Bou Hedma : présence de plan de gestion actualisé mais non applicable (comme parc national)</p> <p>Zembra : présence de plan de gestion actualisé mais non applicable</p> <p>Châambi : absence de plan de gestion (comme parc national)</p>
Principaux défis (conservation, gestion, soutien politique...)	<p>Sensibilisation des pouvoirs publics ;</p> <p>Association des populations à la création et la gestion des RB ; Faibles programmes de sensibilisation ;</p> <p>Difficulté de mise en application d'une stratégie en matière d'environnement retenue par l'État ;</p> <p>l'appropriation des dispositions du programme MaB de l'UNESCO sujette à de longues Procédures.</p>	<p>La conservation des sites : mise en place d'un organe de gestion ; statut juridique ; régionalisation</p> <p>Au niveau d'implication de la population : concertation, appropriation</p> <p>Au soutien politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de candidature se fait au nom du royaume du Maroc • Appropriation des dispositions du programme MaB de l'UNESCO : Difficile de les approprier ; Concertation à la base (Démocratie), c'est un processus et on est au début. 	<p>Formation, sensibilisation et éducation environnementale, Plan de Développement Communautaire, cadre juridique, structure de gestion autonome, autonomie de gestion, intégration de la population, unité de gestion</p>

<p>Point forts</p>	<p>Administration structurée, dotée de la personnalité civile et de l'autonomie de gestion.</p> <p>Les RB sont budgétisées annuellement (budget de fonctionnement des services et budget d'équipement).</p> <p>Plus d'audience et de compréhension auprès des décideurs.</p> <p>Espace servant de modèle de conservation et de développement à l'échelle nationale.</p> <p>Large adhésion des populations locales aux programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI) initiés par les gestionnaires.</p> <p>Retombées positives sur la conservation des écosystèmes fragiles et des ressources naturelles en général.</p> <p>Les programmes initiés sont allés plus loin que les limites des périmètres des RB.</p> <p>Bonne coordination entre les différents acteurs concernés par l'application de ces programmes</p>	<p>Le Maroc est le seul pays au monde qui a présenté une RB en complexité sur le terrain (intégrité territoriale)</p> <p>Tendance à la démocratie et régionalisation représente une opportunité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La transition démocratique - Disponibilité de ressources valorisable - infrastructures exploitables - base de données
---------------------------	---	--	--

	(conservation des forêts, direction de l'agriculture, collectivités locales, populations, parcs nationaux, différents services, etc.)		
Points faibles	<p>Faiblesse dans la communication et la sensibilisation des populations humaines.</p> <p>Les programmes initiés (PPDRI) ne peuvent répondre aux préoccupations nombreuses des populations.</p> <p>Manque de personnel qualifié pour la mise en œuvre de ces programmes.</p>	Le manque de démocratie qui ne facilite pas la mise en œuvre des RB + faible communication + insuffisance de coordination	<ul style="list-style-type: none"> - accès à l'information - absence de vision globale (écotourisme, développement local, etc.) - absence de cadre juridique et institutionnel

Synthèse générale des résultats de l'exercice 'État des lieux des RB'

- Les structures en charge des RB sont les mêmes structures en charge des aires protégées.
- Plusieurs structures publiques se partagent parfois la gestion des RB. En réalité, ce sont des structures de tutelle plutôt que des organes de gestion.
- Hormis les ONG qui sont impliquées (éducation environnementale ; faible impact), les populations locales n'ont pas une place prépondérante dans la gestion des RB.
- Les Comité nationaux MaB existent dans tous les pays, mais ne sont pas fonctionnels (les membres sont des volontaires).
- Le réseautage entre RB est presque inexistant. Seulement, des accords ou des échanges ponctuels existent. Absence de cadre de partenariat entre RB, sauf pour les RB transfrontière (RBIM, RBMS, Red-Bios).
- Les plans de gestion (s'ils existent) sont élaborés pour des AP et ne reflètent pas les dispositions du programme MaB pour les RB.
- Les principaux défis ont trait au cadre juridique inapproprié, à l'absence de structure de gestion dédiée aux RB, au manque de coordination, au manque de programmes de sensibilisation et de communication, à la faible intégration de la population (considérée riveraine). Des défis particuliers et contextuels (selon les cas) existent aussi. Il s'agit par exemple de la pollution résultant de la sur-visite des sites, de la surexploitation des ressources hydriques par les populations, des attaques et délits perpétrés par les populations en raison de leur exclusion, etc.
- Opportunité : processus démocratique favorable dans la région, régionalisation, disponibilité de données et infrastructure de qualité.

4.2. Enjeux et perspectives pour une meilleure gouvernance des RB

La deuxième session de travaux des sous-groupes avait porté sur l'étude de cas concrets de réserves de biosphère. L'idée de travailler sur un cas concret par pays visait à rapprocher la réflexion de la réalité vécue afin de pouvoir dégager dans un second lieu des propositions concrètes d'actions.

Les questions d'orientation sur lesquelles les groupes étaient appelés à travailler sont les suivantes :

- SVP choisissez une réserve de biosphère (RB) de votre pays que vous croyez capable de représenter dignement votre richesse biologique et socioculturelle et qu'au moins certains d'entre vous connaissent très bien.
- Quels sont, à votre avis, les « grands écosystèmes » et les principales valeurs biologiques et écologiques que cette RB contribue à conserver ?
- Pouvez-vous identifier des « unités socio-écologiques » cohérentes pour la bonne gouvernance et la gestion efficace de votre RB ?
- Quels sont les enjeux clefs de la conservation des valeurs biologiques et écologiques de votre RB ? S'agit-il de préservation, utilisation durable, restauration de la biodiversité ? S'agit-il d'une combinaison d'interventions dans les différentes unités socio-écologiques que vous avez identifiées ?
- Quelles sont les valeurs socioculturelles les plus frappantes de votre RB ?
- Quels liens vous semblent-ils exister entre les écosystèmes et les communautés qui y habitent ?
- Ces communautés et le pays entier, quels « grands bénéfiques » reçoivent-ils de la conservation de la RB ?
- Quels sont les enjeux clefs de la conservation des valeurs socioculturelles de votre RB ?
- Les liens, les bénéfiques et les valeurs que vous avez identifiés, sont-ils en train de s'affaiblir ou de se renforcer ? Sont-ils en train de changer ? Si oui, comment ? Est-ce que cela se passe de façon différente selon les unités socio-écologiques que vous avez identifiées ?
- Quels sont les enjeux clefs du fonctionnement de votre RB en tant que réserve de biosphère ?
- La RB est-elle un lieu exemplaire de conservation et de développement humain ? Si on ne peut pas encore affirmer cela, comment pourrait-elle servir en tant que « laboratoire » pour le devenir ?

- Quels éléments du système actuel de gouvernance et de la gestion de votre RB vous semblent-ils important à conserver et à renforcer, et quels vous semblent-ils susceptibles d'amélioration pour aller vers sa meilleure gouvernance et sa gestion plus efficace ?
- Est-ce que vous considérez le contexte sociopolitique actuel en Afrique du Nord en tant que menace ou opportunité pour la conservation de vos réserves de biosphère ? Pourquoi ?
- Est-ce que des changements sont nécessaires, d'après vous, en ce qui concerne les lois, les politiques et le cadre institutionnel en relation avec les réserves de biosphère de votre pays ?
- Quels sont les besoins en capacités liées à l'amélioration de la gouvernance des réserves de biosphère de votre pays ? Répertoriez-les SVP
- D'après vous, y-a-t-il des opportunités de collaboration régionale en matière de bonne gouvernance et gestion durable des réserves de biosphère entre les pays du Maghreb et en Méditerranée ?
- Qu'attendriez-vous des organisations internationales comme l'UICN et l'UNESCO pour vous appuyer à améliorer la gouvernance des RBs et des aires protégées en général dans la région ?

Les groupes de travail avaient choisi de traiter les cas suivants :

- pour l'Algérie, le Djurjura
- pour le Maroc, la RBIM
- pour la Tunisie, l'Ichkeul

Tous les groupes de travail ont présenté un travail riche en information et en analyse. Les présentations³ réalisées illustrent la grande diversité biologique des sites choisis et leur richesse socio-culturelle. La matrice qui suit est une tentative de synthèse des enjeux et des perspectives qui découlent des réflexions et des exposés des groupes de travail ainsi que les principales attentes en matière d'appui et d'assistance. Le lecteur trouvera de plus amples détails dans les présentations.

³ Toutes les présentations ainsi que la documentation complète de l'atelier ont été distribuées aux participants à la fin de l'atelier.

Tableau 2: Enjeux clefs, perspectives

Cas étudié Thème majeur	Algérie, le Djurjura	Maroc, la RBIM	Tunisie, l'Ichkeul
Enjeux clefs	Préservation (régénération du Pin noir), utilisation durable (Plantes médicinales), restauration de la biodiversité.	Mise en place et institutionnalisation d'organes de gestion et de coordination au niveau national.	Il s'agit d'une combinaison d'intervention alliant la préservation, l'utilisation durable des ressources et la restauration de la biodiversité.
Bénéfices de la RB pour la communauté	Aucun bénéfice pour les populations locales.	Activités économiques (Écotourisme, produits de terroir, tourisme de bien-être).	Activités économiques (pêche, pisciculture, écotourisme), culturelle (éducation environnementale) et scientifique (recherche).
Perspectives	Concertation et implication des populations, prise en compte des besoins des populations en matière de service et d'emploi. Ancrage juridique.	Le contexte sociopolitique actuel est une opportunité pour renforcer les acquis (Régionalisation avancée).	Changement politique favorable aux RB (démocratie, société civile, etc.)
Attentes en termes d'appui	Formations pour le renforcement des capacités liées à la gestion des RB et à la communication. Mise en place d'un programme de participation et de formation pour les différents intervenants	Développement de stratégies nationales en matière de gestion des réserves de biosphère et renforcer la communication, coordination ; formation et échanges entre les pays de l'Afrique du Nord. Désignation officielle d'une partie institutionnelle responsable de la gestion des RB, qui a pour rôle de veiller à la conformité de l'ensemble des interventions.	Appui en vue de l'extension des superficies des RB et l'évaluation des RB existantes (formation et accompagnement.

4.3. Les actions prioritaires proposées pour une meilleure gouvernance des RB

Sur la base des débats engagés durant l'atelier, les participants – organisés en sous-groupes par pays - étaient invités à identifier les actions qu'ils jugeaient prioritaires en vue d'améliorer la bonne gouvernance des RB.

Les actions étaient catégorisées selon les 4 thématiques suivantes :

- i) Gouvernance et développement humain ;
- ii) Aménagement et gestion ;
- iii) Politique, cadre réglementaire et institutionnel ;
- iv) Réseautage et coopération.

Toutes les propositions d'actions ont été classées selon les pays émetteurs et les actions qui portaient sur des aspects transversaux (touchant tous les pays de la région) ont fait l'objet d'une catégorie à part.

Les résultats des groupes sont repris dans la matrice suivante, suivie par une synthèse générale résumant les principales actions à développer dans le cadre d'un programme régional.

Tableau 3 : Actions prioritaires à mener pour une meilleure gouvernance des RB

Thèmes Portée des actions Région / pays	Gouvernance et développement humain	Aménagement et gestion	Politique, cadre réglementaire et institutionnel	Réseautage et coopération
Actions régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des gestionnaires et différents acteurs sur la gouvernance (Alg.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire la réflexion sur les limites des biosphères (Alg.) - Renforcer les classes vertes dans les réserves de biosphères (Alg.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des outils juridiques et financiers pour créer des associations de RB (Alg.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'échange international d'expérience pour les différents partenaires (communautés, sociétés civiles, administrations, visites de terrain, sites pilotes). (Tun.) - Désignation de coordinateurs à l'échelle maghrébine. (Tun.) -- Échange d'expérience sur le suivi scientifique des RB. - Création d'un jumelage entre les RB (au Maghreb) (Alg.) -Mise en place d'un réseau de RB (régional et national) (Alg.) - Adhésion à toute initiative régionale de réseautage (nationale, maghrébine, méditerranéenne, RedBios, etc.). (Mar.)

Algérie	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des cadres et ONG dans les réserves de biosphères en communication et gestion. - Impliquer un représentant local des populations des réserves de biosphères en vue d'une bonne gouvernance (participation active). 		<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser le Comité MaB et élargir sa composition. 	
Maroc			<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser le Comité National MaB. - Élaborer une feuille de route / plan d'actions pour le Comité MaB. - Accompagner le processus de mise en œuvre de la feuille de route. 	
Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la compréhension de la gouvernance à toutes les parties prenantes régionales et nationales des aires protégées (formation et sensibilisation avec appui de UICN et UNESCO). 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des limites des réserves de biosphère - Penser au zonage en tant qu'outil de gestion flexible par excellence - Collecte des références bibliographiques des sites MaB - Développer des programmes d'éducation à l'environnement au sein des RB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Provoquer une réunion de reconstitution du Comité MaB en Tunisie. - Révision du cadre réglementaire et des limites des RB. - Plaidoyer pour la préservation et la conservation des RB. 	

Synthèse des actions prioritaires proposées :

- Plusieurs actions transversales et régionales ont été proposées par les participants des différents pays, démontrant ainsi la nécessité et le besoin de coopérer et **d'échanger les expériences** dans le cadre d'un **réseau maghrébin des RB à mettre en place**. Cela suppose bien entendu la désignation de **coordinateurs au niveau des pays** et éventuellement un organe / personne pour la **coordination régionale**.
- Au niveau du cadre institutionnel et réglementaire, la nécessité de **redynamiser et formaliser les Comités MaB** est une priorité pour tous les pays de la région. Au-delà, la **révision du cadre juridique** en vue d'une meilleure gestion/ gouvernance des RB est également une piste à sonder.
- Une **participation effective des populations locales** et des **ONG** à travers le plaidoyer envers les décideurs politiques et autres parties prenantes et aussi par la formation et la sensibilisation des divers acteurs concernés par les RB.
- Une réflexion sur les **limites / zonage des RB** serait à engager dans le cadre d'une vision plus large et respectant les critères du programme MaB (à travers cela, il s'agit plutôt de revoir le modèle de développement durable dans les RB plutôt que de faire / refaire des délimitations géographiques).

5. Évaluation de l'atelier

Trois types d'évaluation ont été utilisés durant l'atelier :

- Une évaluation journalière permettant de sonder les perceptions des participants d'une façon qualitative et libre.
- Un 'Mur' d'expression libre et d'évaluation sur lequel les participants étaient invités à exprimer leurs commentaires et questions.
- Une évaluation finale par questionnaire abordant divers aspects de l'atelier (contenu, organisation, etc.).

5.1. L'évaluation qualitative journalière

A la fin de chaque journée de travail, les participants étaient appelés à exprimer leurs appréciations par rapport à la journée à travers une idée (prioritaire) portant un 'point fort' et une idée portant sur un 'point faible'. Les résultats⁴ étaient traités le jour même par le modérateur et exposés à la discussion en plénière le lendemain matin. La synthèse des résultats est exposée ci-dessous :

Jour 1 :

Les aspects positifs

- Les participants avaient apprécié le concept et la définition d'une réserve de biosphère ainsi que l'exposé sur le programme MAB. Plusieurs participants admettent avoir appris quelque chose de nouveau !
- D'autres participants avaient apprécié l'échange, l'ambiance, le travail de groupe et l'animation !
- Certains ont apprécié et confirmé l'importance de l'implication de la population dans la gestion durable d'une biosphère !

Les aspects négatifs

⁴ L'évaluation journalière a concerné le premier et le deuxième jour uniquement. Le troisième jour étant consacré à la sortie de terrain et pour le dernier jour, le questionnaire d'évaluation finale a été utilisé.

- Une grande partie des participants ont souffert du programme chargé et fatigant et de la longueur des présentations ! La gestion du temps devrait s'améliorer.
- Quelques participants pensent que les exposés portent sur beaucoup de théorie qui est loin de la réalité = irréalisme !

Jour 2 :

Les aspects positifs

- Des participants avaient apprécié la qualité et le contenu des présentations.
- D'autres avaient apprécié l'échange, le débat et la participation dans le travail des groupes.

Les aspects négatifs

- Plusieurs participants continuent à critiquer la surcharge du programme (fatigant).
- Quelques participants critiquent le non respect du timing.

5.3. Le 'Mur' d'expression libre

Les commentaires collectés sur le 'Mur d'expression libre' sont fidèlement repris dans ce qui suit :

- L'absence des acteurs, autres que les représentants officiels, notamment pour les présentations et exposés, confirme un grand problème au niveau de la mise en œuvre des réserves de biosphère dans la région.
- Absence de couverture médiatique pour cet important atelier.
- On aurait aimé voir les écosystèmes préservés du parc de Talassemtane (objet de la visite de terrain).
- On aurait aimé voir les équipes qui font la sensibilisation au niveau du parc de Talassemtane.
- Réserves de biosphère : théorie et philosophie se rejoignent ; en fait, ce n'est qu'un retour aux sources avec une modernité appropriée.

Quelques questions ont aussi été postées sur le 'Mur d'expression libre'. Celles-ci étaient traitées et répondues dans la mesure du possible par les experts présents lors de la dernière séance de l'atelier. Elles portent sur les points suivants :

- Le jumelage de l'administration et de l'associatif pour la gestion est un modèle souhaité, mais à quel prix ?
- En Espagne, y a-t-il un organe intersectoriel intégré qui regroupe les représentants de chaque secteur ? chose dont on a besoin pour assurer un développement durable.

6. Recommandations

Au fil de l'atelier, plusieurs propositions et recommandations ont été exprimées, aussi bien par les participants représentant des pays que par les personnes ressources présentes. Ces dernières ont qualifié les débats et les synthèses '*d'excellentes*' et ont trouvé les orientations et les propositions '*ciblées, claires*' puisqu'elles concernent des activités concrètes.

Parmi les recommandations majeures à retenir, il y a lieu de citer :

- Redynamiser et opérationnaliser les comités nationaux MaB. Bien que cela reste une responsabilité nationale, l'appui de l'UICN Med et de l'UNESCO à travers un plaidoyer auprès des décideurs politiques aiderait les responsables techniques à asseoir et soutenir ces comités.
- Désigner officiellement une entité institutionnelle responsable de la gestion des Réserves de Biosphère qui a pour rôle de veiller à la conformité de l'ensemble des interventions.
- Renforcer la communication, coordination, formation et échanges d'expériences entre les pays de l'Afrique du Nord et appuyer le développement de réseaux de RB.
- Impliquer l'Union du Maghreb Arabe dans les futurs événements maghrébins en relation avec la gouvernance des RB et de la diversité biologique d'une manière générale. L'implication de l'UMA avec sa dimension politique consolidera l'engagement des décideurs envers la bonne gouvernance des RB.
- Développer des stratégies nationales en matière de conservation et gestion des réserves de biosphère. Des réflexions sur les stratégies pourraient se déclencher à travers des évaluations / diagnostics des RB et une communication bien pensée des résultats aussi bien à l'échelle nationale, maghrébine et méditerranéenne (échange d'expériences).
- Institutionnaliser un atelier régional (à l'instar de l'atelier de Tanger, Mars 2012) et l'organiser périodiquement pour le suivi & l'évaluation de la gouvernance des RB.
- Renforcer la présence des experts maghrébins au niveau des commissions de l'UICN.
- Mettre en place un réseau de partenaires dans la région méditerranéenne (UICN-Med, MaB UNESCO, OAPN, gouvernements nationaux, etc.) pour soutenir la mise en place d'action en faveur d'une bonne gouvernance et gestion durable des RB dans la région.

ANNEXES dans le document

Annexe 1 : Liste des Participants

Participant	Qualité et Institution	Pays	E-mail
Les parties prenantes aux niveaux d'institution locale et nationale			
Mohammed Ribi	Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles, Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification	Maroc	Mohammed_ribi@yahoo.fr
Sabah Tahari	Chef du Service d'Aménagement des Parcs et Réserves Naturelles, Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification	Maroc	Sabah_tahari@yahoo.fr
Driss Misbah	Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Rif (Tétouan)	Maroc	bzihahou@yahoo.fr
M. Ait Bassou	Chef spa ORMVA de Ouzazab	Maroc	aibbassou@yahoo.fr
Kbiri Moulay Hfid	Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tinghir	Maroc	
Mhammed Bendaanoun	Enseignant chercheur à l'Ecole National Forestière des Ingénieurs	Maroc	bendaanoun@gmail.com
Sara Salohi	Étudiante à l'Ecole National Forestière des Ingénieurs, travaillant dans la RBIM	Maroc	salohisara@live.com
Abderrahmani Saïd	Directeur du Parc national du Belezma - représentant du DGF	Algérie	abderrahmani04@yahoo.fr
Fadli Yasmina	Ingénieur d'état en environnement - représentant du ministère de l'environnement	Algérie	fadjass@gmail.com
Beddiaf	Gestionnaire du parc du	Algérie	mbeddiaf@hotmail.com

Mohammed	Tassili N' Ajjar		
Benyahia AbdelMalek	Parc national du Gouraya, chef de département protection	Algérie	benyahia.malek@hotmail.fr
Messaoud Nassima	Parc national de Chréa Secrétaire général	Algérie	messaoudpnchrea@yahoo.fr
Haddad Moussa	Ingénieur en écologie et environnement	Algérie	haddadmoussa@yahoo.fr
Kaddour Hacène	Directeur de la réserve de Taza	Algérie	hac_kaddo@yahoo.fr
Benjedid El Monçef	Directeur du Parc national d'El Kala	Algérie	m.bendjedid@yahoo.fr / pnek_dgf@yahoo.fr
Sassi Messoudi	Commissariat Régional de Développement Agricole de Silliana / Arrondissement de forêt - Ingénieur principal - Représentant du DGF	Tunisie	messaoudisassi@yahoo.com; forestsilliana@yahoo.fr
Mohamed Ben Said	Ingénieur principal, Représentant du Ministère de l'Environnement	Tunisie	BenSaid_1999@yahoo.com
Laid Omri	Chef de l'Arrondissement des Forêts de Sidi Bouzid	Tunisie	laidomri@gmail.com
Mbarki Amor	Chef de l'Arrondissement des Forêts de Kasserine	Tunisie	mbarkiamor@yahoo.fr
Ghazouani Habib	Conservateur du parc National d'Ichkeul, Commissariat Régional de Développement Agricole de Bizerte	Tunisie	habibghazouani@yahoo.fr
Azaiez Sassi	Chef d'Arrondissement Forestier – Nabeul	Tunisie	sassizaiz@yahoo.fr
Nabiha Ben M'Barek	Sous directeur projet Ecosystèmes naturels, Agence National de Protection de l'Environnement	Tunisie	nabiha_2003@yahoo.fr
Saïd Chakri	Représentant de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et	Maroc	aesvt.tanger@yahoo.fr

	Terre, Maroc		
Les parties prenantes aux niveaux des centres de recherche et des organisations non gouvernementales			
Driss Fassi	MaB programme Maroc - Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II	Maroc	idrissfassi@yahoo.fr
Faouzi Mammouri	WWF Med Po North Africa programme coordinateur	Tunisie	fmaamouri@wwftunis.org
Ramzi Hedhli	Ingénieur - Association les amis des oiseaux	Tunisie	r.hedhli@apal.nat.tn; aao@topnet.tn
Berchiche Tahar	Ecole National Supérieur Agronomique - Ancien Secrétaire Général de la Commission nationale pour UNESCO	Algérie	berchicht@yahoo.fr
Invités, experts internationaux, consultants et conférenciers			
Grazia Borrini - Feyerabend	Coordinateur Global du Consortium APAC « Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire »	Suisse	gbf@cenesta.org ; gbffilter@gmail.com
Jordi Surkin	Chargé des politiques sociales au siège de l'UICN à Gland	Suisse	jordi.surkin@iucn.org
Gérard Collin	Spécialiste en aménagement et gestion des aires protégées, ex-directeur du PN des Cévennes	France	ge.collin@orange.fr
Alvaro de Torres Suarez	Chef du service de la planification, Département de développement des réseaux - OAPN	Espagne	atsuarez@oapn.es
Javier Gómez Limón	Responsable des projets - Europarc Espagne	Espagne	javier.gomezlimon@redeuropa.org
Brahim Haddane	Conseiller régional de l'UICN pour l'Afrique	Maroc	haddane_br@hotmail.com
Esther Gordo	Directrice Conservateur Parc	Espagne	esther.gordo@juntadeandalu

	naturel du détroit		cia.es
Mustafa Lamrani	Junta de Andalucía - RBIM	Maroc	Mostafa.lamrani@yahoo.fr
Mohamed Lemine Ould Baba	Coordonnateur Programme UICN Mauritanie	Mauritanie	mohamed.lemine.ould.baba@iucn.org
Lahcen Taiqui	Université Abdelmalek Essaadi Département de Biologie	Maroc	lahcent@gmail.com
Les organisateurs			
Mourad Turki	Facilitator	Tunisie	mturki@gnet.tn
Maher Mahjoub	IUCN Med - North African Programme Coordinator	Espagne	maher.mahjoub@iucn.org
Marcos Valderrabano	IUCN Med - Ecosystem department programme officer	Espagne	marcos.valderrabano@iucn.org
Carla Danelutti	IUCN Med - Ecosystem department programme assistant	Espagne	carla.danelutti@iucn.org

Annexe 2 : Programme de l'Atelier

Dimanche 4 mars		
Arrivée des participants à Tanger et nuitée à l'hôtel Intercontinental		
Lundi 5 mars		
Matinée		
8.30-9.30	Accueil des participants et enregistrement	
9.30-10.00	Cérémonie d'ouverture Mots de bienvenue <ul style="list-style-type: none"> • Représentant de l'UICN • Représentant du gouvernement régional de l'Andalousie • Représentant de l'UNESCO (Driss Fassi- Comité National MaB) Ouverture de l'atelier par le Représentant du Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD, Maroc)	
10.00-10.15	Présentation du programme de l'atelier et des participants	Mourad Turki (facilitateur)
10.15-10.45	Présentation d'ouverture Programme MAB (l'Homme et la Biosphère) de l'UNESCO: aperçu général, organisation et perspectives régionales	Driss Fassi Représentant du programme MAB de l'UNESCO
10.45- 11.15	Pause café	
11.15-13.30	Présentations nationales et discussion (3): Les Réserves de la Biosphère dans les pays du Maghreb : organisation institutionnelle, programme de conservation et de gestion, principaux défis et perspectives futures.	<ul style="list-style-type: none"> • Abderrahmani Saïd (Directeur du P.N de Belezma, Algérie) • Mohamed Ribî (Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles, Maroc) • Habib Ghazouani (Conservateur du P.N de l'Ichkeul, Tunisie)
13.30-15.00	Pause déjeuner	
Après midi		
15:00-15:20	Présentation: Cadre institutionnel et réformes réglementaires en	Gérard Collin Spécialiste en

	relation avec les Réserves de la Biosphère en France: cas du Parc National des Cévennes	aménagement et gestion des aires protégées, ex-directeur du PN des Cévennes
15.20-15.40	Présentation : Efficacité de gestion et développement humain dans les Réserves de la Biosphère	Jordi Surkin Spécialiste des politiques sociales à l'UICN Gland (Suisse)
15.40-16.30	Discussion, questions et réponses	
16.30-17.00	Pause café	
17.00-18.30	Groupes de travail par pays (3 groupes) Les réserves de biosphère du Maghreb : atouts et défis à la lumière de contexte sociopolitique changeant dans la région	Facilitateur

Mardi 6 mars		
Matinée		
9.00-9.15	Résumé des travaux de la journée précédente et présentation du contenu et objectifs de la 2 ^e journée	Facilitateur
9.15-10.00	2 Présentations sur le sujet: La coordination, l'échange et le réseautage entre les aires protégées : exemples, intérêts et opportunités existantes	1. Gómez Limón (Europark) 2. Alvaro de Torres Suarez (Organisme Autonome des Parcs Nationaux Espagnol)
10.00-10.45	Discussion, questions et réponses	
10.45-11.00	Pause café	
11.00-11.20	Présentation: Gouvernance et gestion des Réserves de Biosphère: des vrais laboratoires de conservation et développement humain	Grazia Borrini-Feyerabend Spécialiste en gouvernance des aires protégées et coordinatrice globale du Consortium APAC :

		<i>Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire</i>
11.20-12.00	Discussion, questions et réponses	
12.00-13.30	Travaux de groupes par pays (les mêmes groupes) Quelle gouvernance pour les Réserves de Biosphère du Maghreb ?	Facilitateur
13.30-15.00	Pause déjeuner	
Après midi		
15.00-16.30	Présentation et discussion des résultats des travaux de groupes du premier jour et de la matinée	Rapporteurs de chaque groupe
16.30-16.50	Pause café	
16.50-17.15	Aperçu général sur la visite de terrain du 7 mars à la Réserve de la Biosphère Intercontinentale	Représentant du HCEFLD
17.15-18.30	Groupes de travail par pays Introduction aux travaux de groupes et présentation des thématiques : 1. Gouvernance et développement humain 2. Aménagement et gestion 3. Politique, cadres réglementaires et institutionnels 4. Réseautage et coopération Les groupes feront (i) le point sur « les questions clés » dans chaque thématique et (ii) se demanderont comment interagir avec les personnes à rencontrer pendant la visite de terrain du 7 mars. Il n'y aura pas de restitution à ce moment : la restitution se fera le dernier jour.	Facilitateur avec la participation de tous les orateurs à disposition de chaque groupe thématique
Mercredi 7 mars		
Visite de terrain à la Réserve de la Biosphère Intercontinentale organisée par le HCEFLCD		
9.00	Départ de l'hôtel	
11.00-13.30	• Accueil sur les lieux par la direction du Parc et visite guidée : oPrésentation de la RBIM (partie marocaine) et exposé sur le Parc National de Talassamtane	
13.30-15.00	oVisite de la maison du parc (écomusée et jardin botanique)	
15.15-16.00	oVisite de l'Union des Coopératives d'apiculture	
16.15-17.30	• Déjeuner à l'auberge Dardara • Visite de l'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC)	

	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de la ville de Chefchaouen (Patrimoine culturel de la RBIM) 	
17.30	Retour à Tanger	
Jeudi 8 mars		
Matinée		
9.00-9.15	Résumé des travaux des journées précédents et présentation du contenu et des objectifs de la dernière journée	Facilitateur
9.15-9.45	Présentation : Partenariat entre les gestionnaires des aires protégées et l'université : suivi des indicateurs et paramètres de changement	Blanca Ramos Observatoire global de changement climatique de Sierra Nevada
9.45-10.30	Discussion, questions et réponses	
10.30-11.00	Pause café	
11.00-12.00	Présentation des résultats des travaux de groupes thématiques et discussion	Rapporteurs de chaque groupe
12.00-13.30	Commentaires et orientations par les personnes ressources qui participent à l'atelier (10' chacun) Vers la bonne gouvernance et la gestion efficace des Réserves de Biosphère au Maghreb : discussion générale et propositions d'étapes futures, opportunités, partenariat entre les parties prenantes, etc.	Facilitateur
13.30-15.00	Pause déjeuner	
Après midi		
15.00-16.00	Suite de la proposition de recommandations et d'actions concrètes	Facilitateur
16.00-16.30	Évaluation de l'atelier Clôture de l'atelier	HCEFLD, UICN, UNESCO
Premiers départs des participants		
Transfert à l'aéroport de Tanger		